



**Communiqué de presse**

Baromètre IFA-Ethics & Boards 2024 des conseils du CAC 40 et du SBF 120  
**Les évolutions de la gouvernance post-AG 2024 :**  
**RSE, partage de la valeur, comité de gouvernance, évaluation des conseils**

**Paris, 19 septembre 2024** – L'Institut Français des Administrateurs (IFA) et Ethics & Boards publient le baromètre annuel de la gouvernance responsable, comme chaque année depuis huit ans. Cette nouvelle édition dresse un état des lieux détaillé des pratiques de gouvernance des entreprises du CAC 40 et du SBF 120 à l'issue des assemblées générales 2024.

Le baromètre 2024 IFA-Ethics & Boards analyse les évolutions significatives en matière de gouvernance des entreprises, et souligne les améliorations constantes des pratiques vers une gouvernance plus responsable et transparente.

**Les conseils d'administration toujours plus engagés sur la responsabilité sociale et environnementale des entreprises.**

L'engagement des conseils d'administration pour la responsabilité sociale des entreprises se poursuit en 2024. **86 % des conseils du SBF 120 sont désormais dotés d'un comité en charge de la RSE/ESG, confirmant la forte progression observée au cours des dernières années (26% des entreprises du SBF 120 disposaient d'un comité RSE/ESG en 2015, 80% en 2023).** Cette dynamique place la France parmi les leaders mondiaux en matière de gouvernance responsable. La moyenne européenne (Eurozone 300) est encore bien inférieure (63%) à la France et moins de 60% des grandes sociétés cotées anglo-saxonnes disposent d'un comité ESG/RSE.



**Autre indicateur important en 2024, 67 % des entreprises du SBF 120 se sont engagées auprès de l'initiative SBTi<sup>1</sup> (+1 point par rapport à 2023).** Toutefois, seules 37 % des entreprises ont fixé l'objectif ambitieux de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C, conformément à l'Accord de Paris. La France se distingue toujours en matière d'engagement climatique, surpassant des pays comme le Royaume-Uni (63 %, FTSE 100), les États-Unis (54 %, S&P 100), l'Allemagne (45 %, HDAX) et l'Italie (43 %, MIB).

---

<sup>1</sup> *Science-Based Target Initiative*, une initiative lancée en 2015 visant à réduire l'empreinte carbone des entreprises sur leurs scopes 1,2 et 3 (si les émissions de scope 3 représentent plus de 40% des émissions totales de l'entreprise).

## Communiqué de presse

Baromètre IFA-Ethics & Boards 2024 des conseils du CAC 40 et du SBF 120  
Les évolutions de la gouvernance post-AG 2024 : RSE, partage de la valeur, comité de gouvernance, évaluation des conseils

Le baromètre IFA-Ethics & Boards pointe également un net renforcement des compétences RSE/ESG au sein des conseils, une pratique croissante au sein du CAC 40 depuis 2021. 13 % des conseils s'étaient formés à ces enjeux en 2021, ils sont 35 % à le faire en 2023.

**Sur l'ensemble de la période 2021-2023, ce sont plus de la moitié (53 %) des conseils d'administration du CAC 40 qui ont organisé au moins une fois une formation RSE/ESG.** Cette tendance de fond souligne la nécessité de former les administrateurs aux enjeux de la durabilité, du climat et à la responsabilité sociale et sociétale des organisations.

**Depuis 2021, les entreprises du CAC 40 communiquent davantage sur le sujet du partage de la valeur.**

Alors que le sujet du partage de la valeur s'est inscrit dans le débat politique, avec un projet de loi transposant l'accord national interprofessionnel (ANI) conclu entre les syndicats et le patronat en 2023, ce thème trouve aujourd'hui une résonance toute particulière auprès des entreprises du CAC 40. En effet, **82,5 % d'entre elles ont communiqué sur des éléments de partage de la valeur (dont 75 % en éléments quantifiés).** Une progression de 27,5 points par rapport à l'année 2019.

**En 2024, 53 % des conseils du SBF 120 ont mis en place un comité chargé des questions de gouvernance.**

**Au cours de ces dernières années, la mention de la gouvernance dans le titre d'un Comité s'est imposée comme une pratique essentielle au sein des entreprises du SBF 120.** Ces comités jouent un rôle crucial en renforçant la transparence, l'efficacité décisionnelle et l'indépendance des conseils, tout en garantissant le respect des normes les plus élevées dans les pratiques de gouvernance.

**Dans la pratique, les comités gouvernance sont souvent combinés avec les travaux de nomination et rémunération (36 % des cas), de nomination (30 % des cas), ou nomination et RSE (16 % des cas).**

**Depuis 2015, la dissociation des fonctions, dans les conseils du SBF 120, ne cesse de croître.**

**En matière de répartition du pouvoir au sein de l'entreprise, il est intéressant de noter que, depuis 2015, la dissociation des fonctions de président et de directeur général est devenue la norme au sein des conseils du SBF 120. En 2024, 70 % des conseils ont des fonctions dissociées, marquant une progression continue de cette tendance depuis neuf ans.**

Parmi les 30 % des sociétés ayant opté pour le cumul des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général, une majorité est constituée d'entreprises contrôlées, notamment familiales.

**Dans la période de 3 ans entre 2021 et 2023, 78 % des entreprises du CAC 40 ont procédé au moins à une évaluation de leur conseil par un consultant externe.**

Depuis sa révision en juin 2013, le code AFEP-MEDEF recommande aux entreprises qui s'y réfèrent de procéder à une **évaluation formalisée tous les trois ans au moins**, mise en œuvre sous la direction du comité en charge de la sélection ou des nominations ou d'un administrateur indépendant, avec l'aide d'un consultant extérieur.

## Communiqué de presse

Baromètre IFA-Ethics & Boards 2024 des conseils du CAC 40 et du SBF 120

Les évolutions de la gouvernance post-AG 2024 : RSE, partage de la valeur, comité de gouvernance, évaluation des conseils

Pour la première fois cette année, le baromètre IFA – Ethics & Boards a mesuré l'adoption de cette pratique au sein des entreprises du CAC 40. **Les résultats montrent que cette recommandation est déjà largement suivie, avec 78 % des entreprises ayant communiqué entre 2021 et 2023 sur une évaluation de leur conseil d'administration réalisée par un consultant externe.**

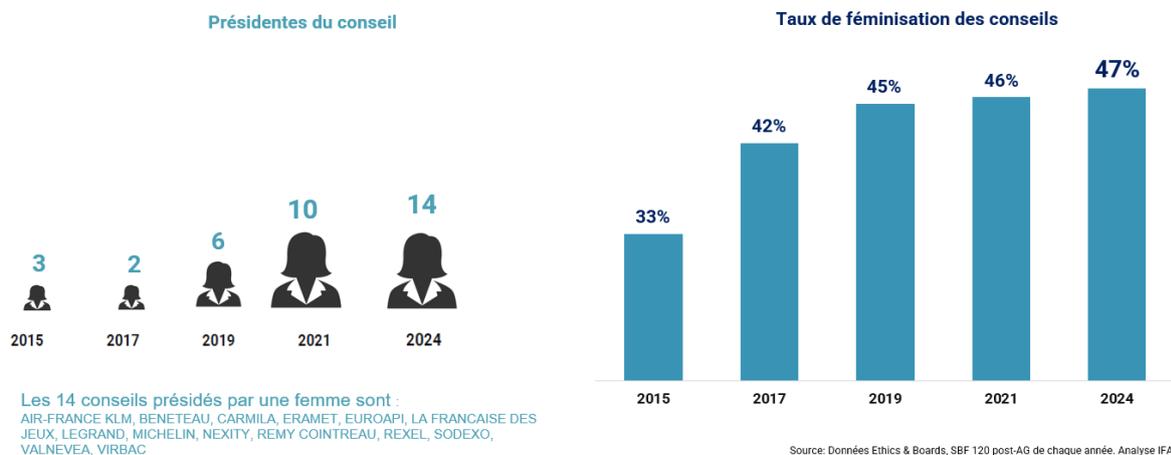
**Des conseils plus diversifiés et une mixité en progression, mais un accès aux présidences de conseil toujours trop inégal entre femmes et hommes.**



SBF 120



**Le nombre de femmes a la tête des conseils est passé de 3 en 2015 à 14 en 2024  
La féminisation au sein des conseils s'approche de la parité**



**Source :** Baromètre IFA-Ethics & Boards.

La diversité des conseils du SBF 120 reste une force des entreprises. Les entreprises cotées françaises ont en effet des conseils plus internationaux (33% des administrateurs extranationaux) que dans d'autres pays européens, à l'exception du Royaume-Uni (43%). La pyramide des âges révèle un relatif équilibre dans la répartition des âges, avec un âge moyen de 59,2 ans pour les administrateurs du SBF 120.

La mixité des conseils, encouragée par la loi Copé-Zimmermann de 2011 est désormais quasiment atteinte (48% dans le CAC 40 et 47% dans le SBF 120) et la France devance l'ensemble des grands pays mondiaux sur cet indicateur. Toutefois, on note que l'accès des femmes à la présidence des conseils est toujours trop limité. En 2024, seules 14 femmes président un conseil d'administration du SBF 120 (11,7%), un chiffre bien en deçà de la parité et des objectifs vers lesquels les sociétés du SBF 120 devraient tendre.

## Communiqué de presse

Baromètre IFA-Ethics & Boards 2024 des conseils du CAC 40 et du SBF 120  
Les évolutions de la gouvernance post-AG 2024 : RSE, partage de la valeur, comité de gouvernance, évaluation des conseils



**Pour Denis TERRIEN, président de l'IFA :** « *Le baromètre IFA-Ethics & Boards est une boussole précieuse sur les nombreux travaux conduits par les conseils d'administration du SBF 120. L'évolution est favorable sur de nombreux points, et la France dispose d'un vivier d'administrateurs résolument engagés. Cet engagement se traduit par un modèle de gouvernance vertueux, véritable référence européenne, avec un dialogue efficace entre les parties prenantes* ».



**Pour Floriane de SAINT PIERRE, fondatrice d'Ethics & Boards :** « *Le baromètre IFA-Ethics & Boards illustre une nouvelle fois, tant en terme d'actions que de résultats, l'engagement des entreprises françaises pour placer la gouvernance au cœur de la création de valeur financière et extra-financière. La place des femmes à la Direction Générale et à la Présidence du Conseil des grandes entreprises françaises reste néanmoins à améliorer* ».

### À propos de l'Institut français des administrateurs (IFA) :

Créé en 2003, l'IFA - Institut français des administrateurs - est une association indépendante qui rassemble et représente 3650 administratrices et administrateurs engagés au sein de toutes formes d'organisations dans l'exercice de leurs responsabilités. Présidé par Denis TERRIEN et dirigé par Laurent DEGABRIEL, l'IFA s'attache à promouvoir une gouvernance responsable, créatrice de valeur durable en veillant au bien commun. Dans un rôle de réflexion, d'accompagnement, d'information, de formation et en tant qu'acteur de référence des principes de bonne gouvernance, l'IFA représente des profils extrêmement variés : administrateurs d'entreprises cotées ou non, sociétés familiales, sociétés mutualistes, entreprises publiques, associations, fondations...



Site Internet : [www.ifa-asso.com](http://www.ifa-asso.com)

### À propos d'Ethics & Boards :



Ethics & Boards est le spécialiste de la gouvernance engagée, partenaire de l'évaluation des conseils et de la réflexion stratégique. Expert des données de gouvernance au service des émetteurs, des investisseurs et des parties prenantes, Ethics & Boards permet de visualiser, comparer et définir les matérialités d'une gouvernance engagée. Sa banque de données internationales couvre depuis plus de 10 ans 80+ indices boursiers et propriétaires.

Site Internet : [www.ethics&boards.com](http://www.ethics&boards.com)

## **Communiqué de presse**

Baromètre IFA-Ethics & Boards 2024 des conseils du CAC 40 et du SBF 120  
Les évolutions de la gouvernance post-AG 2024 : RSE, partage de la valeur, comité de gouvernance,  
évaluation des conseils

### **Contact presse :**

**Isabelle d'Halluin Communication**

[indh@isabelledhalluin.com](mailto:indh@isabelledhalluin.com)

06 03 00 88 48 / 06 45 28 67 25

### **Contact à l'Institut français des administrateurs :**

**Tristan FOURAULT**

Chef de cabinet, responsable communication et relations publiques

[tristan.fourault@ifa-asso.com](mailto:tristan.fourault@ifa-asso.com)

01 80 05 62 20